

ENDUIT COLLE



Janvier 2010

Définition

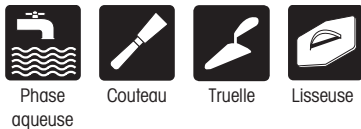
- Enduit en pâte à additionner de ciment au moment de l'emploi.

Destination

- INTERIEUR/EXTERIEUR SUPPORTS NEUFS/ SUPPORTS ET FAÇADES EN SERVICE
- Ragréage, dressage, débullage des parois de maçonneries verticales avant Mise en œuvre d'une peinture ou d'un revêtement INSAPONIFIABLE.

Propriétés

- Permet d'obtenir un épiderme de parement uniforme et homogène.
- Constitue un enduit de bouche bullage conforme au NF DTU 42.1 pour les revêtements d'imperméabilité.
- Sur pâte de verre et grès cérame, en façade, constitue à la fois l'enduit de dressage général et le primaire d'adhérence du revêtement de finition.



Caractéristiques

Aspect en pot

Pâte.

Aspect du feuil sec

Enduit lissé.

Teintes

Gris selon le ciment utilisé.

Masse volumique

(mesurée) : kg/dm³

- Sans ciment 1,73 ± 0,05 (norme NF EN ISO 2811-1)

Extrait sec

(en poids)

- Sans ciment (76 ± 2) %

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Recouvrable : 24 heures minimum.

Temps de recouvrement

Durée de vie du mélange :

- (en pot, à 20 °C -65 % HR)
- 2 à 3 heures selon le ciment utilisé.

Rendement

Environ 6 kg/m² (en 2 couches soit par 3 kg/m² par couche)

Conditionnement

20 kg net.

Conservation

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com ou sur www.quickfds.com.

Pour l'utilisation d'ENDUIT COLLE avec les procédés d'isolation thermique par l'extérieur, se reporter aux documents techniques d'application REVITHERM ainsi qu'aux avis techniques européens.

Processus

• PROCESSUS COURANT :

Petits rebouchages localisés, puis :

- 1^{ère} passe de dégrossi (3 mm d'épaisseur maximum). Après séchage, et retraits possibles faits (24 à 48 heures) :
- 2^e passe de lissage (3 mm d'épaisseur maximum).

Se reporter aux Cahiers des Clauses Techniques de mise en œuvre de l'ENDUIT COLLE pour l'exécution d'enduit de ragréage.

Supports et fonds, préparation

Supports

- Neufs ou anciens : durs, sains et compacts.
- Maçonneries de petits éléments, conformes aux DTU Construction en vigueur, présentant l'un des parements bruts suivants :
 - Enduit au mortier de liants hydrauliques conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou présentant des défauts de dressage,
 - Brique pleine ou perforée,
 - Carreaux de grès cérame et pâte de verre.
- Béton conforme au DTU 23.1 brut ou présentant les mêmes types de parements que cités plus haut.
- Autres supports : consulter notre Direction Technique.

Travaux préparatoires

- Ils se feront conformément aux normes NF P 74-201 et 74-202 (DTU 59.1 et 59.2) ou norme NF P 84-404 (DTU 42.1) selon le revêtement de finition mis en œuvre et seront réalisés avec le plus grand soin.
- Si nécessaire, assainissement fongicide et algicide avec le LIQUIDE 542 (consulter la fiche descriptive).
- **Humidification du support, notamment par fortes chaleurs.**

Applications

Matériel d'application

- Lisseuse métallique, truelle ou couteau à enduire pour les petits défauts de surface.

Préparation du mélange

- Au moment de l'emploi, mélanger l'ENDUIT COLLE avec le ciment à l'aide d'un agitateur mécanique dans les proportions suivantes :
 - Enduit colle : 1 bidon de 20 kg
 - Ciment CEM II A ou B 32,5 N, 5 à 7 kg (ou 4 à 6 litres non tassé).

Mode d'application

- Par passes de 5 mm d'épaisseur, maximum, du mélange ci-dessus.

Nettoyage du matériel

A l'eau, immédiatement après utilisation.

Précautions d'emploi

- Conditions climatiques d'application conformes au DTU 59.2 en extérieur. Température superficielle du support inférieur à 30 °C et température ambiante supérieure à 5 °C. Humidité relative inférieure à 80 %. Ne pas appliquer par temps de gel et d'averse menaçante.
- **L'ENDUIT COLLE n'est pas adapté à la reprise d'éclats de béton dus à la corrosion des armatures. UTILISER LE MORTIER REPARATION TOUT POUR LE PEINTRE .**
- **L'ENDUIT COLLE ne participe pas à l'imperméabilisation du support. Il doit toujours être recouvert.**
- Dans le cas d'une finition de type RPE, une sous-couche teintée peut être nécessaire pour des raisons esthétiques.
- Se reporter aux fiches descriptives et documents techniques d'applications en vigueur pour l'utilisation de l'ENDUIT COLLE pour le surfacage et le collage de l'isolant dans le cadre des procédés d'ITE REVITHERM, REVITHERM SV et CC et pour le collage UNIQUEMENT de l'isolant dans le cadre des procédés d'ITE REVITHERMONO et REVITHERMONO SV et CC.

Classification AFNOR

NF T 36005 : Famille IV - Classe 4b

Classification COV

Non concerné par la directive COV.